

# AVIS DU CSEM N°47 – JEUDI 18 JUIN 2019

**Avis du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) relatif aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (I.F.C. 2020–2021) à l'attention du Service général du pilotage du système éducatif.**

## 1. Création médiatique

A travers son Appel annuel à projets scolaires, le Conseil observe que de plus en plus d'enseignants pratiquent l'éducation aux médias. Malheureusement, quand ces pratiques se développent au travers de pédagogies créatives débouchant sur une production médiatique (cinéma, radio, webTV, webdoc, blog...), elles sont la plupart du temps le fruit d'une intervention ponctuelle d'un intervenant technique extérieur, plus rarement d'un enseignant. Ceux-ci se déclarent trop peu outillés et déplorent que ces démarches soient peu ou pas abordées lors de la formation initiale. Ce constat fait et, tenant compte des attentes du futur **Pacte d'excellence**, il apparaît indispensable de mettre les enseignants en situation de création médiatique lors des formations en cours de carrière.

Dans ce contexte créatif nécessitant l'usage et la bonne connaissance technique d'appareils médiatiques (ordinateurs, tablettes, caméras, appareils photo...), un formateur ne peut être réellement efficace que face à un nombre restreint d'apprenants.

Comme l'année passée, le Conseil demande de renforcer l'offre de formations à la production de médias et à la mise en œuvre de projets de création médiatique en complément des offres en analyse des médias. Il insiste pour que, dans ce contexte, la taille des groupes soit limitée.

## 2. Education à la philosophie et la citoyenneté

Les nouveaux référentiels de compétences des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté font la part belle à l'éducation aux médias. Le Conseil avait anticipé ce constat par la rédaction, des « **Pistes pédagogiques pour mettre l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et la citoyenneté**<sup>1</sup> » pour l'enseignement fondamental, le premier degré du Secondaire et aujourd'hui, pour les deuxième et troisième degrés.

Le Conseil souhaite que l'IFC propose, à destination des professeurs en charge du cours d'EPC, des formations identifiées sous la thématique « **l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté** ».

Dans le cadre plus général de la mission d'éducation à la citoyenneté de l'École, le Conseil souhaite également que l'IFC propose, à destination de tous les enseignants, des formations identifiées sous la thématique « **l'éducation aux médias au service de l'éducation à la citoyenneté** ».

## 3. Stéréotypes, préjugés, discriminations

Dans le contexte de la généralisation de la participation par les élèves aux réseaux sociaux et la diffusion des stéréotypes dans les médias, Le Conseil supérieur invite l'IFC à promouvoir des formations qui, dans le cadre de la liberté d'expression, luttent contre les stéréotypes et favorisent notamment le respect mutuel, la résolution non violente des conflits, le droit à l'intégrité personnelle, la lutte contre la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre et la lutte contre les contenus dégradants à caractère sexuel ou violent.

---

<sup>1</sup> [http://www.csem.be/eam\\_et\\_epc](http://www.csem.be/eam_et_epc)

## 4. Offre et thématiques

Le Conseil observe que la participation aux formations en Éducation aux médias tend à diminuer or, les phénomènes médiatiques souvent inquiétants ou anxiogènes que l'on observe de nos jours sont les symptômes les plus visibles d'un déficit chronique de compétences médiatiques. L'éducation aux médias vise à développer les compétences critiques et la responsabilité des usages pour permettre à tous d'évoluer avec compétence dans un environnement médiatique hyperconnecté et en mutation permanente.

Le Conseil estime indispensable que l'offre de formations en éducation aux médias soit maintenue, mieux promue et qu'elle corresponde aux attentes des enseignants. A cet effet, le Conseil propose d'introduire des thèmes en concordance avec les questions sociétales qui émergent dans l'actualité :

- accompagner les jeunes dans l'usage des réseaux sociaux ;
- s'informer par les médias – recherche et fiabilité de l'information ;
- lutter contre la désinformation et la mésinformation – les théories du complot ;
- la liberté d'expression – usages, droits et limites...

sans en faire des thèmes exclusifs ni cumulatifs à toute formation en EAM.